

## Jean-Baptiste André Godin à François Santerre, 12 février 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)

Collation2 p. (334r, 335r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Santerre, 12 février 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52274>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[12 février 1887](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère

Destinataire[Santerre, François \(1809-1889\)](#)

Lieu de destinationDallas (Texas, États-Unis)

## Description

Résumé Godin répond à la lettre de Santerre du 17 janvier 1887 lui demandant si son fils, né à Réunion en 1857, pourrait être réclamé par l'administration militaire française s'il venait en France. Il lui explique que si son fils peut prouver sa nationalité américaine, il ne pourra pas être appelé à servir en France. Godin et Moret verront avec plaisir Santerre l'automne prochain s'il vient au Familistère. Il lui indique que la Société du Familistère ne peut se charger d'un dépôt de fonds comme il le propose.

Notes

- Lieu de destination : « Réunion Dallas Texas États Unis » selon l'index du registre de correspondance.
- Le Livre des visiteurs et visiteuses du Familistère (collection Familistère de Guise) n'a pas enregistré la visite de François Santerre.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Visite au Familistère](#)

Personnes citées

- [Santerre, Gustave \(1857-1936\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Lieux cités [Réunion, Dallas \(Texas, États-Unis\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familistère  
12 février 1847

cher Monsieur Sauterre,

Dans votre lettre du 17 janvier, vous me demandez si le plus jeune de nos fils né à l'Union en 1837 pourrait être reclamé par l'administration militaire française, dans le cas où il viendrait en France ?

Si votre garçon peut faire preuve qu'il est citoyen américain, il ne peut pas être appelé

à servir en France.

Ma femme vous remercie des imprimés que sans lui avez adressés. Elle et moi nous verrons avec plaisir, si nous devons nous voir en automne prochain, comme vous nous le proposez.

Quant à votre question concernant un dépôt de fonds, je ne puis que vous dire que notre société ne peut se charger d'aucun dépôt de cette nature.

Agreez, bien cher  
Monsieur, l'assurance  
de mes sentiments  
tout dévoués

Gedenk